

1. Cadre général

Les données de cette enquête ont été récoltées, exceptionnellement, en deux temps : en octobre 2006, puis en février 2007, si bien que certaines réponses concernent l'année sociale 2005-06, d'autres l'année civile 2006.¹ Par contre tout le personnel recensé, rémunéré ou bénévole, est celui qui était en activité au 30 septembre 2006.

Sur les 143 répondants, on compte 77 organismes bruxellois², 64 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir *Lire et Ecrire* communautaire et l'ADEPPI, qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

Sur la période de référence, ils avaient assuré la formation de 14.739 apprenants : 6.639 à Bruxelles (45%), 7.438 en Wallonie (50,5%) et 662 qui suivaient leur formation auprès de l'ADEPPI (4,5%).

Que la diminution relative du nombre d'apprenants soit non pas réelle mais apparente, due au moindre taux de réponse déjà mentionné, est également illustré par le fait que, cette année encore, plusieurs milliers de candidats aux formations ont dû être « refusés » (au moins 2.616 à Bruxelles et 1.208 en Wallonie, ceci au minimum car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré).

Pour une large part, c'est faute de places disponibles que ces personnes n'ont pu être accueillies : « groupes complets » est un motif de refus déclaré par près de la moitié des opérateurs bruxellois, et par les trois-quarts des opérateurs wallons.

Mais il faut souligner qu'ils invoquent avec une égale fréquence le niveau de formation antérieure trop élevé des candidats, ce qui signifie que le secteur de l'alpha continue de recevoir des demandes de formations qui seraient plus adéquatement rencontrées ailleurs – demandes de français langue étrangère (FLE) de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue, ou demandes de formations de base de personnes qui se voient refoulées vers l'alpha parce que le seuil d'accès aux formations professionnelles est souvent trop élevé.

L'offre de formations de base et de FLE s'est cependant bien étoffée ces dernières années (en particulier pour le FLE dans l'enseignement de Promotion sociale), et les pratiques de réorientation, plus aisées, se multiplient.³

Ces pratiques de réorientation, tout comme, on le verra plus loin, le niveau de scolarité antérieure des apprenants, témoignent que les opérateurs du secteur ont poursuivi leur effort pour se recentrer sur ce qui est par définition leur public-cible : les adultes les plus démunis quant à la maîtrise des savoirs de base et les moins familiarisés avec l'écrit.

¹ . Près des 2/3 des réponses portent sur cette dernière année, notamment celles des asbl Lire et Ecrire.

² . Il s'agit du nombre net d'opérateurs (les opérateurs partenaires du « Plan d'alphabétisation » bruxellois qui organisent aussi des actions en propre n'étant comptés qu'une fois).

³ . A noter toutefois que quasi toutes les écoles de Promotion sociale participant à l'enquête mentionnent « documents administratifs pas en règle » comme motif de refus,... ce qui limite dans certains cas les possibilités de réorientation.